



Mairie de Clohars-Carnoët  
SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE  
1, place Général de Gaulle  
29360

## INSCRIPTION AUX ATELIERS PÉRISCOLAIRES ANNÉE 2019-2020

NOM de l'enfant : \_\_\_\_\_  
PRÉNOM de l'enfant : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ (Commune et code postal)  
Sexe : Masculin  Féminin   
École : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du service périscolaire

### Horaires des ateliers périscolaires :

Élémentaire Benoîte Groult : mardi, vendredi de 15h00 à 16h30

École Notre Dame : mardi, vendredi de 15h00 à 16h30

1 <sup>ère</sup> PÉRIODE DE SEPTEMBRE À OCTOBRE		2 <sup>e</sup> PÉRIODE DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE		3 <sup>e</sup> PÉRIODE DE JANVIER À FÉVRIER	
Mardi	Vendredi	Mardi	Vendredi	Mardi	Vendredi

  

4 <sup>e</sup> PÉRIODE DE MARS À AVRIL		5 <sup>e</sup> PÉRIODE DE MAI À JUILLET	
Mardi	Vendredi	Mardi	Vendredi

### Horaires des ateliers périscolaires :

École de Saint Maudet : lundi, mardi, jeudi de 15h45 à 16h45

Maternelle Tal Coat : lundi, mardi, jeudi de 15h30 à 16h30

1 <sup>ère</sup> PÉRIODE DE SEPTEMBRE À OCTOBRE			2 <sup>e</sup> PÉRIODE DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE			3 <sup>e</sup> PÉRIODE DE JANVIER À FÉVRIER		
Lundi	Mardi	Jeudi	Lundi	Mardi	Jeudi	Lundi	Mardi	Jeudi

  

4 <sup>e</sup> PÉRIODE DE MARS À AVRIL			5 <sup>e</sup> PÉRIODE DE MAI À JUILLET		
Lundi	Mardi	Jeudi	Lundi	Mardi	Jeudi

### MODIFICATION des jours d'inscription aux ateliers périscolaires :

Toutes modifications des jours d'inscription doivent être signalées 15 jours avant chaque période de vacances scolaires. Un formulaire sera disponible à l'accueil de la mairie et sur le site de la mairie. Aucune modification ne pourra être apportée en cours de période, sauf en cas de participation de l'enfant aux APC organisés par les enseignants.

Fait à Clohars-Carnoët, le

Signature du représentant légal